

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060111

N/REF : 17/05/2024 13H47 C:024059 I:27633
V/REF : OSMIL805493881
V/Email reçu le Vendredi 17/05/2024 à 13H47

**SDC '8 RUE LESDIGUIERES'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

V/REF.IMM. 314
IMMEUBLE : LE 8 LESDIGUIERES
8 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 13 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 LESDIGUIERES - 1ER ETAGE
MR ESCUDE 06.78.35.54.34
AXA LOCAL : 06.26.47.37.44
MAIL AXA AGENCE.AXENCE@AXA.FR (EN COPIE CR)

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE ENTRE LE LGT DE MR ESCUDE ET LE
LOCAL AXA

Donneur d'ordre : Mme R GANEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 05/06/24 A 08H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ESCUDE AU 1ER ETAGE
FUITE SUR JOINT EN SILICONE AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE
PREVOIR REFECTION JOINT BAIGNOIRE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 12/06/24 à 16H19 AXA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/06	1	70,75		159,18
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					227,76
T.V.A. a 10,00%					22,77
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>250,53</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN